

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2019 -03 - 02

Séance du 12 mars 2019

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 24

Représentés : 6

Absents excusés : 3

L'an deux mille dix-neuf, le douze mars,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,
SAMAT, VANPEE, Messieurs FERRARA, HERBAUT,
JOANNON, LE VAN DA.

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, BERTOIA,
LALESART, MANFREDI, MOTUS-JAQUIER, ORSINI, PELOT-
PAPPALARDO, TROGNO, Messieurs, BUONCRISTIANI,
LUCIANO, OLIVIER, PATOULLARD, ROCHE, SAOUT,
VALENTIN.

COMITE COMMUNAL
DES FEUX DE FORET

Etaient représentés :

ACQUISITION DE VEHICULE

Adjoint : Monsieur Antoine BAGNO (procuration à Monsieur Jean-
Pierre LE VAN DA)

DEMANDE DE SUBVENTION
AUPRES DE LA REGION
SUD PROVENCE-ALPES-
COTE D'AZUR

Conseillers Municipaux : Mesdames Sabine GIACALONE
(procuration à Monsieur Pierre LUCIANO), Stéphanie LEITE
(procuration à Madame Elisabeth LALESART), Lydie TOCHE
SOULÉ (procuration à Olivia MOTUS-JAQUIER), Isabelle VIDAL
(procuration à Monsieur le Maire). Monsieur Yannick GUEGUEN
(procuration à Monsieur Louis FERRARA).

Etaient absents excusés :

Conseillers Municipaux : Madame Amandine CIDALE, Messieurs
Jean-Luc BERNARD et Claude GIULIANO.

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20190312-DEL20190302-DE
Date de télétransmission : 14/03/2019
Date de réception préfecture : 14/03/2019

Monsieur le Maire appelle l'attention du Conseil Municipal sur le fonctionnement du Comité Communal des Feux de Forêt et la nécessité d'adapter les fonctionnalités des véhicules mis à sa disposition aux missions qu'il effectue sur le Territoire Communal.

Dans cet esprit, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée Communale l'acquisition d'un véhicule de type NISSAN NAVARA KING CAB au prix de 47 313,83 € H.T soit 56 776,60 € T.T.C, de nature à être éligible à une subvention au taux maximum (50%) du montant H.T auprès de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir solliciter une subvention auprès de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'acquisition de ce véhicule dont les caractéristiques techniques permettent au Comité Communal des Feux de Forêt d'assurer, de manière efficiente, leurs missions.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

Adopte l'exposé qui précède,

Décide de solliciter une subvention au taux maximum du montant H.T de l'acquisition auprès de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'acquisition de ce véhicule dont les caractéristiques techniques (véhicule équipé d'un kit incendie 700 litres) permettent au Comité Communal des Feux de Forêt d'assurer, de manière efficiente ses missions.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY